

JUILLET/2026

LA RÉGION



MATÉRIEL : ATTRACTIVITÉ, MIXITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Attractivité des métiers, transmission des compétences, mixité, organisation du travail et accompagnement des agents : l'UNSA-Ferroviaire porte des propositions concrètes pour répondre aux défis du Matériel.

NOTRE CAHIER REVENDICATIF



DOCUMENTATION ET PRESCRIPTEURS

La multiplication des outils numériques a remplacé le hiérarchique pour la diffusion des nouveaux documents et la connaissance de leurs mises à jour. L'outil numérique ne permet pas de donner du sens aux textes et les remontées des remarques sont difficiles.

- L'**UNSA-Ferroviaire** prône le retour du rôle du hiérarchique afin de donner du sens à la réglementation, aux règles de maintenance et de prévention.



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, MIXITÉ, ACCESSIBILITÉ ET RSE

Dans une démarche de mixité sociale promue par l'entreprise, il est désormais courant d'avoir des femmes dans les pôles transverses. Mais il est encore difficile d'intégrer les femmes dans des pôles techniques et services de production.

Dans certains établissements du matériel, la venue de femmes est loin d'être prête. En effet les conditions d'accueil ne sont pas toujours réunies tant sur l'aspect sanitaire, que les conditions de travail.



AMÉNAGEMENT ERGONOMIQUE ET CONDITIONS D'ACCUEIL

L'amélioration des conditions d'accueil et des aménagements ergonomiques constitue un enjeu majeur pour favoriser la mixité, garantir l'égalité professionnelle et préserver durablement la santé des agents.

Malgré les avancées réalisées, certains établissements ne disposent toujours pas de sanitaires et de vestiaires dédiés aux personnels féminins. De nombreux postes de travail nécessitent également des aménagements ergonomiques afin de limiter la pénibilité et d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents.

L'UNSA REVENDIQUE

- La mise en conformité de chaque établissement avec des sanitaires et des vestiaires propres, dédiés et séparés pour les personnels féminins;
- La modernisation des ateliers et des chantiers en faisant de l'aménagement ergonomique des postes de travail lourds une priorité, afin de préserver la santé de l'ensemble des agents.

PARENTALITÉ ET ÉQUILIBRE DES TEMPS DE VIE

L'égalité professionnelle passe également par une meilleure prise en compte des contraintes liées à la parentalité et par l'adaptation des équipements aux besoins de chacun. Les équipements de protection individuelle doivent répondre aux différentes morphologies et les organisations du travail doivent permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

L'UNSA REVENDIQUE

- La mise à disposition d'Équipements de Protection Individuelle (EPI), de vêtements professionnels et de chaussures de sécurité adaptés aux morphologies féminines, y compris pour accompagner les périodes de grossesse ;
- L'aménagement de salles dédiées à l'allaitement dans les technicentres et les établissements du Matériel ;
- L'UNSA Ferroviaire revendique la mise en place d'un congé menstruel permettant aux agentes concernées de travailler dans le respect de leur santé, sans perte de rémunération ni stigmatisation.



L'UNSA REVENDIQUE

- Un aménagement prioritaire, individualisé et adapté des postes de travail ainsi que des horaires pour l'ensemble des agents en situation de handicap ;
- Une attribution des Équipements de Protection Individuelle fondée uniquement sur les risques réels du poste, en mettant fin aux obligations de port d'équipements qui ne répondent pas aux réalités du terrain ;
- Un accompagnement syndical et juridique renforcé pour tout agent victime de harcèlement, d'agression ou de discrimination sur son lieu de travail, avec une politique de tolérance zéro face à ces situations.



L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- L'UNSA-Ferroviaire revendique le déploiement du régime D sur la base exclusive du volontariat, au sein des établissements de maintenance (organisation basée sur des séances de travail quotidiennes plus longues permettant de libérer un nombre accru de journées de repos consécutives). Ce modèle a prouvé sa viabilité opérationnelle et sociale sur les sites pilotes de TER BFC et TER Occitanie.

INTÉGRATION DU HANDICAP ET PROTECTION JURIDIQUE

L'inclusion des agents en situation de handicap et la protection de chaque salarié contre toute forme de discrimination participent pleinement à une politique sociale responsable. L'adaptation des postes de travail, la prévention des risques professionnels et l'accompagnement des agents doivent rester des priorités de l'entreprise.



**UNSA-FERROVIAIRE
RHÔNE-ALPES**

45, rue Ste Geneviève
69006 LYON

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org